



## Cadre de fonctionnement des ateliers d'éveil du RPE de Fouaères

Le Relais Petite Enfance participe à la qualité d'accueil des jeunes enfants et à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile. Dans le cadre de ses missions, le RPE propose des ateliers d'éveil ouverts à tous qui se déroulent dans un lieu adapté et sur un temps déterminé.



### Des lieux d'éveil pour les jeunes enfants

- Les ateliers d'éveil sont des lieux d'échanges et de découvertes ouverts aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte référent qui reste responsable de l'enfant le temps de l'atelier d'éveil.
- Les adultes présents veillent au bien-être des enfants, et restent disponibles pour eux tout en leur permettant d'évoluer au sein du groupe.
- L'intérêt, le respect du rythme et des besoins des enfants accueillis sont à privilégier.
- Le choix de l'enfant y est respecté : il a la possibilité de participer ou non aux activités proposées, d'observer, d'écouter.

*L'assistant maternel ne s'y rendra pas durant la période d'adaptation (quel que soit l'âge de l'enfant) ou si lui-même ou un enfant est malade.*

#### BIENVEILLANCE

La posture pieds nus est privilégiée.

*L'exploration et la motricité libre sont des pédagogies dont s'inspirent l'animatrice.*



### Des lieux ressources pour les professionnels

- Les ateliers d'éveil sont proposés aux assistants maternels et gardes d'enfants à domicile pour participer à leur professionnalisation.
- Ils contribuent à rompre l'isolement des professionnels de l'accueil individuel.

*L'ensemble des participants respecte la vie privée des enfants et de leurs parents, et fait preuve de discrétion.*

*L'utilisation du téléphone portable est à éviter.*



## Des lieux structurés

- Par une animatrice du RPE qui veille au bon fonctionnement des ateliers d'éveil, garantit les horaires, l'aménagement de l'espace, l'accueil, le contenu des séances. Elle impulse une dynamique favorisant l'implication des adultes présents. A l'écoute de chacun, elle est attentive à la cohésion du groupe et aux pratiques des professionnels.
- Par le nombre de participants qui est limité à environ 25 dont 15 enfants.
- Par les locaux, l'aménagement de l'espace et le matériel qui sont adaptés aux jeunes enfants.

*Les ateliers d'éveil sont ouverts de 9h30 à 11h30 avec une flexibilité de départ et d'arrivée.*

*La ville de Fougères décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.*

Lieu : Ateliers

Accès gratuit, sur inscription au 02 99 94 88 61, réservé aux Fougérais.

Désistement : prévenir le RPE au 02 99 94 88 61

